HIVER 2024

RÉVEILLON AU COEUR DES CALANQUES DE CASSIS

Séjour en étoile en hôtel 2**
4 JOURS / 3 NUITS / 3 JOURS DE MARCHE

Se promener au cœur des Calanques en fin d'année, c'est tout simplement refaire le plein de ciel bleu, de douceur et de couleurs ! Nous avons beau y randonnée tout le printemps et tout l'automne, cette période du nouvel an reste magique et unique…
Classé Parc national depuis 2012, les Calanques vous offriront un paysage exceptionnel, sculpté et tourmenté par le temps. Il aura fallu quelques millions d'années pour que se forment les vallons, les falaises, les criques... qui seront le théâtre de votre séjour. Vous serez surpris par la flore, riche en diversité, les falaises au décor assailli par la houle de la Méditerranée et les criques abritées avec de jolis petits ports colorés ...
En fin de journée, à proximité du vieux port, de ses bateaux et de ses terrasses ensoleillées, vous serez bercée par cette douceur de vivre pour terminer l'année. Vous serez logés 3 nuits en hôtel 2* juste à côté du port…

Les points forts :

- Une « échappée belle » à seulement 4 h de Paris
- Trois nuits en hôtel confort ** idéalement situé sur le vieux port
- La splendeur des paysages des Calanques
- L'expertise de notre équipe et de nos accompagnateurs sur ce territoire d'exception

ESPACE EVASION Agence de voyage – IM.074.10.0036
50, rue de la Chapelle 74160 BEAUMONT - Tel : **00 33 (0)4 50 31 03 65**
Fax : 00 33 (0)4 50 31 03 67 - E.Mail : info@espace-evasion.com
www.espace-evasion.com

PROGRAMME

Jour 01 : Accueil le vendredi à 19h00 à l'hôtel à Cassis.**
Pour les participants venus en train, prendre la navette locale (bus marcouline M1) au départ de la gare de Cassis pour se rendre à l'hôtel.
Accueil à l'hôtel et présentation du séjour par votre accompagnateur.

Jour 02 : Calanques de Morgiou et Sugiton
Après un court transfert, nous empruntons le chemin en crête qui surplombe la calanque de Sormiou à plus de 200 m au-dessus de la mer.
Descente dans la Calanque et visite de Morgiou, l'autre calanque « habitée » où quelques pêcheurs résident encore, défiant les temps modernes en pratiquant une pêche selon des rites ancestraux sur leur minuscule embarcation de bois : « les pointus ».
Un cheminement côtier permet d'atteindre la magnifique crique de Sugiton où la baignade (sous votre responsabilité) est possible sous les pins d'Alep.
La remontée se fait par un beau sentier panoramique avec vue sur la rade de Marseille.
Temps de marche : 5h00
Dénivelée : + 535 m, - 535 m

Jour 03 : Traversée des falaises du Devenson
Dessinées en grandes orgues verticales, les falaises de Devenson plongent sur les eaux vertes de la calanque et se poursuivent sur 2 km pour 300 mètres de haut !
Dégainez vos lunettes de soleil, une journée aux panoramas époustouflants nous attend ! Le contraste entre les falaises de calcaire et le bleu azur de l'eau en contrebas est saisissant. On a l'envie de se perdre en cheminant au milieu de la garrigue méditerranéenne avec ses odeurs de thym et de romarin… L'arrivée en haut de cette fameuse falaise nous offre un fabuleux défilé : calanques, Cap Canaille et Îles du Frioul.
La soirée du réveillon se déroulera à la « Ciotat », petite ville de bord de mer où les frères Lumière ont inventé le cinéma ! Après avoir déambulé sur le front de mer de la Ciotat, nous rejoindrons notre restaurant où nous prendrons un dîner de fête face au port. Retour à Cassis pour la nuit.
Temps de marche : 6 h
Dénivelée : + 650 m, à 650 m

Jour 04 : Calanques de Port Miou, Port Pin et En Vau
Cette balade commence à pied depuis le port de Cassis pour rejoindre trois des calanques parmi les plus belles de toutes ! Non non, ceci n'est pas une galéjade (une exagération, à la mode marseillaise), vous n'allez pas en croire vos yeux… Port Miou, Port Pin et En Vau se succèdent tels des fjords aux falaises blanches contrastant avec leurs eaux cristallines. Tout d'abord, nous abordons Port Miou et son décor de port plaisancier aux voiliers bien serrés. Cet espace naturel remarquable fut exploité en tant que carrière de calcaire, des années 1900 à 1982. Suivons le sentier aux rochers patinés qui chemine le long de la côte pour découvrir l'anse de Port Pin, une petite crique sauvage de toute beauté abritant une jolie crique de galets. Enfin, prenons un peu de hauteur sur le plateau de Cadeiron où le regard se perd devant les points de vue éblouissants. En Vau sait se faire désirer, mais le jeu en vaut la chandelle ! Descendons quelques marches sous les pins d'Alep pour enfin saisir ce qui fait la renommée de cette calanque. On se croirait coupé du monde entre ces falaises verticales qui se resserrent de plus en plus pour former un canyon à son entrée. Ces trois calanques emblématiques du Parc laissent pantois, nous vous avions prévenu…
Temps de marche : 4h30
Dénivelée : + 400 m, - 400 m

Fin de la randonnée et retour à l'hôtel vers 15h00
Transfert en gare de Cassis pour 16h00 (trains pour Marseille Saint-Charles)

NOTA : Selon les conditions du moment, nous pouvons être amenés à modifier quelque peu le programme indiqué.
Lors des randonnées, votre accompagnateur reste le seul juge du programme qu'il peut modifier à tout instant pour des raisons de sécurité (conditions météo, présence d'un fort mistral, état du sentier, niveau du groupe...). Sa bonne connaissance des Calanques permet de répondre au mieux à ces contraintes sans nuire à l'intérêt de votre séjour.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le vendredi 29 décembre à 19h00 directement à l'hôtel.
Installation et présentation du séjour par votre accompagnateur.

Si vous arrivez en retard : en cas de retard de train ou sur la route, merci de prévenir le numéro d'urgence qui vous sera communiqué lors de votre convocation.

Lors de votre réservation, ou au plus tard une semaine avant votre arrivée, **merci de nous communiquer impérativement les informations suivantes** :

- Votre mode d'arrivée : train ou voiture…
- Votre horaire d'arrivée si vous arrivez en train

Accès voiture : Cassis est situé sur la D 559 à environ 22 km à l'est de Marseille.
L'hôtel à Cassis est situé sur le port. Il est possible de se garer temporairement devant le temps décharger vos bagages, vous devez ensuite vous rendre directement sur un des parkings de la ville.

Parking
Attention, il y a peu d'endroits gratuits pour se garer dans Cassis. La solution la plus économique consiste à se garer au « Parking des Gorguettes » à l'entrée de la ville. Depuis le parking, sur place, de nombreuses navettes de bus sont mises à disposition pour rejoindre le centre-ville. Navette payante à votre charge (moins de 2€). Informations : www.ot-cassis.com/parking-relais-des-gorguettes.html

Autres parkings :
Parkings gardés et payants à Cassis : Parking de la Madie, Viguerie ou parking Les Mimosas proches de l'hôtel (prendre 1 ticket pour 3 jours).

Parking couvert : tarif touristique à la semaine, renseignement Office de Tourisme de Cassis.

Notre conseil pour éviter le centre-ville : optez pour le Parking de La Madie avenue du Revestel 167 places qui est à 10 min de l'hôtel mais qui est plus facilement accessible car on ne rentre pas dans le centre !

Accès train : gare SNCF de Marseille Saint-Charles puis changement pour la gare de Cassis. Horaires indicatifs à vérifier auprès de la SNCF.

Train de Marseille à Cassis : presque toutes les heures, 40 min de trajet.

Pour rejoindre l'hôtel depuis la gare :
Vous devez prendre la navette locale (la Marcouline, ligne M1 arrêt Casino) qui vous permet de rejoindre directement l'hôtel où votre accompagnateur vous attendra.

Accès avion : de l'Aéroport Marseille-Provence, situé à environ 25 km au nord-ouest de Marseille. Navette bus toutes les 20 min de 6 h 30 à 20 h 50 pour la gare SNCF Marseille Saint-Charles. Durée du trajet environ 25 min.

DISPERSION

Retour à l'hôtel le lundi 1er janvier après la randonnée vers 15h00.
Pour les participants venus en train, transfert en gare de Cassis avec la navette locale (ligne M1 – Marcouline), puis retour sur Marseille, départs des TGV

FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Carte vitale.
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance auprès de nos bureaux) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).

NIVEAU

Niveau 2 sur une échelle.
Marcheurs contemplatifs
N'hésitez pas, même si vous n'avez jamais pratiqué la randonnée, ce séjour est accessible à tous ! Vous cheminez sur des itinéraires de vallonés avec une dénivelée positive journalière de 300 à 600 m de montée et/ou descente pour 3 à 5 heures de marche environ. Vous marchez avec un sac léger contenant vos affaires nécessaires à la journée (pique-nique, vêtement chaud, gourde…).

<u>Spécificités du massif des Calanques, à retenir pour le bon déroulement de votre séjour :</u>
Contrairement à la montagne où généralement on monte avant le repas, puis on descend après, <u>ici les itinéraires sont vallonnés</u> avec une alternance régulière de montée / descente
Les sentiers proposés sont des vrais itinéraires de randonnée, caillouteux et nécessitent une certaine attention.
Seule la première randonnée comporte 2 passages techniques, dont un passage où vous devrez vous aider des mains, et un autre ou vous devrez descendre une petite échelle de 13 barreaux (ça porte bonheur !). Mais encadrés d'un professionnel qui connaît parfaitement ce secteur, ces passages ne vous poseront pas de difficultés particulières. Cette traversée fait partie des passages incontournable pour découvrir les Calanques, rares sont les personnes qui doivent renoncer.

HEBERGEMENT

Cassis est un décor de carte postale, qui invite à la rêverie dès le premier regard… Pour parfaire un peu plus ce cadre idyllique, vous serez logés face au port de pêche typique et à quelques pas de la plage qui vous fait de l'œil. Avis aux amateurs pour une dernière petite baignade après la journée de randonnée ! Dans cet hôtel confortable, vous disposerez d'une salle de bain privative, ainsi que d'une télévision et du wifi dans votre chambre. En cas de forte chaleur, vous pourrez vous détendre grâce à la climatisation et profiter d'une bonne nuit de sommeil !

<u>Les inscriptions individuelles sont regroupées en chambre de 2 personnes.</u>
Les 2 repas du soir sont pris dans un restaurant dans le village de Cassis près du port. Le menu est complet : entrée, plat et dessert. Les boissons ne sont pas comprises.
Pour le réveillon, le repas se fait sur le petit port de La Ciotat. Vous aurez droit un à un repas festif élaboré pour cette occasion. Le verre de champagne est inclu dans la prestation.
Les repas de midi sont pris sous forme de pique-niques tirés du sac et consommés sur le terrain.

TRANSFERTS INTERNES

Véhicule de l'accompagnateur complété par vos véhicules personnels selon la taille du groupe. Un défraiement pour les kilomètres et les frais de parking sera proposé aux personnes utilisant leur véhicule.

PORTAGE DES BAGAGES

Sur ce séjour, vous êtes en étoile, vous n'avez pas à porter vos affaires car votre bagage reste à l'hôtel. Donc, pas de sac à dos volumineux à porter (ouf !). Vous devrez prévoir un petit sac à dos d'environ 25 à 35L, afin d'y glisser votre kit de survie pour la journée, c'est-à-dire : le casse-croûte fourni par l'hôtel, des vêtements chauds, une gourde, etc.

Pour ceux venus en train, vous êtes autonomes à l'arrivée en gare de Cassis pour rejoindre l'hôtel avec vos bagages.

GROUPE

Groupe de 6 à 12 personnes.
Départ assuré à partir 6 personnes.

ENCADREMENT

Du printemps à l'automne, nos accompagnateurs parcourent ce massif avec nos groupes par tous les sentiers ! Notre équipe est constituée de femmes et d'hommes passionnés par leur métier et enthousiastes à l'idée de vous guider ! Nous vous confierons entre les mains sûres d'un accompagnateur ou d'une accompagnatrice, diplômé et spécialiste des Calanques qui saura vous faire partager son amour pour la nature et la montagne
Chacun d'entre eux possède sa propre personnalité et saura attirer votre attention sur les détails merveilleux que cache la nature, comme autant de trésors à contempler.

Avant tout, il saura vous mettre en confiance, par sa connaissance du milieu, sa lecture du terrain, son attention pour chaque détail. N'hésitez pas à solliciter ce professionnel de la montagne pour son expertise sur votre matériel ou vos petits bobos. Le traditionnel « débrief » de fin de randonnée autour d'un verre désaltérant ou d'une boisson chaude est toujours le bienvenu, de même que les échanges et blagues, qui lui permettent de créer une atmosphère bienveillante et de faire de vos vacances un pur moment de plaisir et de lâcher-prise !...

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

- Un sac à dos à armatures souples et muni d'une ceinture ventrale : 25 à 35 litres minimum pour loger toutes les affaires de la journée : appareil photo, pique-nique du déjeuner, 2 litres d'eau, vivres de course, veste coupe-vent, vêtements de pluie ...)
- Une paire de chaussures de marche avec tige montante de préférence et semelle crantée. Attention les chaussures type baskets sont interdites car elles sont dangereuses sur ces sentiers et inconfortable pour marcher.
- Tee-shirt ou chemise ou polo adaptés à la randonnée
- Un pull chaud en laine ou fourrure polaire
- Une veste de montagne ou une veste coupe-vent avec un capuchon (type Gore Tex ou équivalent. Attention le mistral peut parfois être froid)
- Protection pour la pluie (attention une cape de pluie n'est pas toujours adaptée au vent et aux sentiers des Calanques !)
- Un pantalon de marche
- Un chapeau ou foulard ou casquette
- Une paire de lunettes de soleil de bonne protection
- Crème protectrice pour la peau et les lèvres
- Petite pharmacie personnelle (antalgique, vitamine C ; élastoplaste, pansements, Compeed, boules Quies…)

- Pour les pique-niques : une petite boîte hermétique type Tupperware, un gobelet, un couteau pliant (type opinel) et une petite fourchette
- Deux gourdes (il faut prévoir deux litres au minimum par jour pour les randonnées)
- Une lampe de poche légère (de préférence frontale)

DATES ET PRIX

Séjour en étoile en hotel 2*
Du vendredi 29 décembre 2023 (soir) au lundi 1 janvier 2024 (fin d'après-midi)

4 jours, 3 nuits, 3 jours de marche

PRIX PAR PERSONNE : 775 €

Options :

- Chambre individuelle (Sous réserve de disponibilité) : 165€
- Nuit supplémentaire formule nuit + petit déjeuner base 2 pers : 80€/pers
- Nuit supplémentaire formule nuit + petit déjeuner single : 135€/pers

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement : 3 nuits en hôtel **
- Les 3 petits déjeuners, les 3 dîners, et les 3 pique-niques le midi
- L'encadrement par un Accompagnateur en Montagne diplômé
- Le repas spécial du réveillon dont la coupe de champagne
- Les taxes de séjour
- Les frais d'organisation

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et les consommations pour les dîners sauf pour la coupe de champagne du réveillon (voir ci-dessus)
- Les transferts entre la gare et l'hôtel du premier et dernier jour si vous venez en train
- Toutes les dépenses d'ordre personnel
- Le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- L'équipement individuel
- Les assurances
- Les visites éventuelles
- D'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique "Le prix comprend"

POUR EN SAVOIR PLUS

Parc national des Calanques
Créé en avril 2012, le Parc national des Calanques est devenu le 10e Parc national français.
Avec 158 100 hectares, il est ainsi le premier parc périurbain, maritime (à 90%) et terrestre d'Europe. Il est à noter que seul deux autres Parc nationaux de cette envergure existent dans le monde : celui du Cap en Afrique du Sud et celui de Sidney en Australie.
Il a été entièrement conçu selon les dispositions de la loi du 14 avril 2006 qui a profondément réformé les modalités de création et de gestion des Parcs nationaux.
Deux zones sont intégrées et différenciées pour permettre une protection plus ciblée et plus efficace.
Le cœur du Parc est soumis à une surveillance maximale et à une règlementation particulière. Il s'étend sur les villes de Marseille, Cassis et La Ciotat, protégeant ainsi plus de 50 000 hectares à la biodiversité fragile.
L'Aire Optimale d'Adhésion (AOA) regroupe, quant à elle, les communes proches du cœur de Parc. Celles-ci ont la possibilité d'adhérer à la charte. Le Parc national est alors un partenaire privilégié pour les acteurs locaux souhaitant inscrire leurs projets dans une démarche de développement durable. L'AOA intègre 4 communes supplémentaires sur plus de 100 000 hectares : Carnoux-en-Provence, la Penne-sur-Huveaune, Ceyreste et Roquefort-la-Bédoule.
Pour l'heure, la gestion du Parc national est confiée au GIP en attendant la constitution définitive du Conseil d'Administration.
Ses objectifs
• Le Parc national des Calanques aura pour objectif principal la protection durable de ce patrimoine naturel :
• Préserver un site très fréquenté pour garantir l'accès aux générations futures, sans le dégrader.
• Protéger la biodiversité terrestre et marine en cœur de Parc et les espèces les plus menacées du massif.
• Créer un partage harmonieux du site afin que les hommes et la nature cohabitent sans se causer de tort.
• Réduire les pollutions.
• Valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel.
• Gérer la fréquentation du site.
• Sensibiliser les usagers à une démarche plus respectueuse de l'environnement.

CARTOGRAPHIE
Cartes IGN TOP 25 au 1/ 25 000ème : N° 3245 ET "Aubagne - La Ciotat" ;
N° 3145 E "Marseille" ;
Carte IGN au 1/ 15 000ème : "Les Calanques »

BIBLIOGRAPHIE
Guide Gallimard : "La Provence" - Ed Nouveaux Loisirs ;
Le Guide du Routard : "Provence - Côte d'Azur" - Ed Hachette ;
Guide Vert : "Provence" - Ed Michelin ;
Le Guide Bleu : "Provence" – Ed Hachette ;
Le Guide Région "Provence" - Ed Le Petit Futé.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION
En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com, ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.
Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier
Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)
Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION
ANNULATION De notre part :
ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.
En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :
En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :
Dans le cas général.
- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrêtement d'un bateau.
De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION
Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :
- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).
- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).

- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation
L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :
- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :
- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger
Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :
- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :
Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
Frais médicaux sur place
Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques
Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.
Les évènements garantis sont :
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures
Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION
Agence de Voyages – IM.074.10.0036
Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex
Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances – Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex